

## UN TROISIÈME MANDAT POUR QUOI FAIRE ?

*Le mal vient de ce que l'homme se trompe au sujet du bien (Socrate).*

L'an dernier, je clôturais le précédent rapport en faisant appel à candidature pour ma succession. Elles ont afflué en tel nombre que je me suis retrouvé face à un dilemme : laquelle devais-je soutenir ? Et comme je n'ai su laquelle choisir, j'ai décidé de me représenter !

L'humour sert bien souvent à masquer un certain dépit. L'absence de candidat à ma succession peut donner lieu à plusieurs explications :

- ⇒ **La plus simple** est que le dictateur que je suis a coupé toutes les têtes qui voudraient dépasser et que la terreur que je fais régner au sein du Conseil d'administration empêche les jeunes pousses d'émerger
- ⇒ **La plus flatteuse** est que je suis tellement bon que vous êtes tous unanimes pour me garder comme Président.
- ⇒ **La plus réaliste** est que trouver au sein de notre filière un homme ou une femme de qualité acceptant de consacrer une part de son temps libre à l'intérêt général est bien compliqué.
- ⇒ **La plus triste** enfin est de penser que notre filière n'est pas capable, plus encore, que je ne suis pas capable de faire éclore un nouveau talent prêt à assumer les responsabilités de Président.

Je vous laisserai le choix de l'explication qui fait qu'aujourd'hui j'ai accepté, en totale opposition avec l'esprit de nos statuts qui souhaitaient une alternance des familles à la tête de notre Interprofession, j'ai donc accepté de me représenter pour un troisième mandat à la Présidence de l'AFIDOL. Je le fais par un certain sens du devoir qui conduit ma vie, sans me faire trop d'illusions quant à l'adhésion enthousiaste des cotisants de notre interprofession mais avec le profond espoir que ce sera le dernier et que parmi les membres du nouveau Conseil d'Administration, l'un d'entre-vous aura à cœur de reprendre le flambeau que je porte à bout de bras depuis déjà trop longtemps.

Une fin de mandat, c'est aussi l'occasion de faire un bilan des actions menées à bien et de celles à poursuivre. Nous venons de clôturer la deuxième tranche de notre programme d'organisation d'opérateurs oléicoles baptisé OLEA 2020/2.

**D'un point de vue ECONOMIQUE :** Au cours de ces six ans, nous avons fait du chemin, travaillant d'abord sur la connaissance de notre marché, la perception des consommateurs de nos produits, leurs forces et leurs faiblesses. Si toutes les études ont montré globalement la bonne image de nos produits caractérisée par **l'attachement des consommateurs à l'ORIGINE et au GOUT qui nous identifient**. Elles ont aussi montré nos points faibles à travers des prix de revient trop élevés et une structuration commerciale de la filière déficiente.

Plus important encore, elles ont montré que **les consommateurs n'associaient pas dans leur tête « France » et « Huile d'olive » , ce qui nous a amené à qualifier notre nom en « Midi de la France »** indiquant ainsi qu'il existait bien une production française dans le MIDI. Cette qualification vient compléter la stratégie d'identification entamée, il y a plus de quinze ans par Christian Teulade à travers les différentes Appellations d'Origine Contrôlée devenues depuis Protégée. Nous avons mis en place des outils (AOP, LOGO,..), c'est à vous maintenant de les utiliser et de les faire connaître. D'ici trois ans avec la reconnaissance en AOP des huiles

d'Olive du Languedoc et du Roussillon, nous aurons rempli notre mission, à savoir **donner un accès à un signe OFFICIEL D'IDENTITE** quasiment à tous les acteurs de la filière qui le souhaitent ! **A vous de savoir, à vous de vouloir les utiliser....**

**D'un point de vue TECHNIQUE**, les actions sont multiples et bien trop nombreuses pour que j'en fasse ici la liste mais sachez que nous avons travaillé à la fois sur **l'Education des Oléiculteurs aux pratiques culturelles** (Tailles, fertilisation, lutte phytosanitaire, techniques de récoltes,...) notamment en Agriculture biologique, à la fois sur **les produits pour une meilleure connaissance des techniques d'extraction et de conservation** de nos huiles d'olive, la gestion et la valorisation de nos sous-produits, la mise en place de procédures Hygiène et Sécurité au sein des moulins, la surveillance analytique de nos huiles y compris sur les contaminants. **L'olive de table depuis trois ans a pris toute sa place dans notre filière** avec un gros travail sur les confiseries et leurs effluents ainsi que la mise en place de techniques de dégustation.

**D'un point de vue COMMUNICATION**, un effort constant a été entrepris. Grâce à l'appui financier de FranceAgrimer, est en train de s'achever **la première campagne de communication nationale** en faveur de nos huiles d'olive. Trois radios, France Inter, RTL et Radio Classique ont diffusé plus de 200 spots sur plus d'un mois. **Trois cent vingt mille euros ont été consacrés à cette campagne.** Ces actions ont été complétées par des présences dans différents salons (SIA, Saveur, SIRAH,...) et **une campagne WEB en cours sur des sites culinaires.**

Toutes ces actions, vous les retrouverez en plus détaillées dans notre rapport d'activité, elles sont **la preuve du dynamisme de notre Interprofession et du dévouement de son personnel.**

**Les OBJECTIFS pour les trois ans à venir sont ambitieux**, car outre la poursuite des actions engagées, je souhaite placer ce mandat sous le **signe de l'OLIVE DE TABLE !** Trois objectifs principaux :

- ⇒ Le premier est d'obtenir avec l'aide de nos partenaires européens **la même NOTION D'ORIGINE** que celle obtenue en 2002 pour l'huile et surtout son obligation sur l'étiquetage.
- ⇒ Le second est encore plus ambitieux ; arriver à mettre au point **une technique de désamérisation des olives par des procédés biologiques** (enzymes, levures,...) afin de développer la filière en Agriculture biologique
- ⇒ Le troisième est de mettre au point des **techniques de traitement des effluents de confiserie moins chères et plus écologiques.**

Je suis persuadé que l'Olive de Table est l'avenir de l'Huile d'Olive ! **Nous devons apprendre à diversifier nos produits pour aller chercher la valeur ajoutée là où elle se trouve.**

Bien sûr, nous poursuivrons nos actions en faveur de l'huile d'olive avec deux grands objectifs :

- ⇒ **Apprendre à conserver nos huiles.** Les trois années écoulées nous ont douloureusement rappelé que nous pouvions passer en peu de temps de l'excès à la pénurie. **Il nous faut équiper nos moulins de moyens pour filtrer et conserver nos huiles au froid et à l'abri de l'oxygène.** La mise en place d'aide à l'investissement en matière de filtres, de groupes de froid, de cuverie thermo régulée et de conservation sous azote sont une priorité.
- ⇒ **Mettre en valeur le potentiel polyphénolique de nos huiles.** Le programme OLEA 2020/3 va nous permettre d'investir dans le laboratoire du CTO afin de donner accès à l'analyse des polyphénols contenus dans nos huiles, ce pour un coût raisonnable.

Voilà quelques pistes sur lesquelles je souhaite voir notre Interprofession s'engager. **Mais pour réaliser ces objectifs, il faut des moyens financiers.** La petite récolte 2011/2012 se traduit par 300 000 euros de moins pour le budget de l'AFIDOL soit près de trois ans de budget de communication. L'an prochain, nous devons mettre en place de nouveaux accords

interprofessionnels. **Notre CVO, inchangée depuis 1999, a baissé concrètement de plus 30%. Pendant cette période, j'ai prôné la stabilité de son montant car j'estimais qu'il fallait que nous fassions la preuve de notre utilité et de notre efficacité.**

**Il est temps maintenant de donner à notre interprofession les moyens de réaliser ses projets sans mendier en permanence auprès des financeurs publics.** Je souhaite voir la CVO passer à **0,20 € HT par kilo d'huile répartie en 0,15 € pour les producteurs et 0,05 € pour les transformateurs.**

De la même manière, la CVO Olive de Table doit passer à **0,05 € HT le kilo d'olives répartie en 0,03 € pour les producteurs et 0,02 € pour les confiseurs.**

Ces montants représentent **entre 1 et 1,5% du prix de vente consommateur.** Ne pensez-vous pas que c'est le minimum que l'on doit consacrer à l'action collective ?

**Je le dis clairement ici, si les Fédérations et les Syndicats qui composent notre Interprofession estimaient ne pas devoir nous accorder ces moyens pour fonctionner, j'en tirerais les conséquences et quitterais la présidence !**

Pour finir ce long rapport moral, **je voudrais adresser mes profonds remerciements à tous ceux sans qui je ne pourrais rien faire.** Tout d'abord les administrateurs de l'AFIDOL qui depuis six ans me soutiennent et travaillent pour le bien commun, plus particulièrement, ceux que j'appelle ma « garde rapprochée », Christian Teulade, Jean-François Margier, Jean-Louis Martin, Olivier Roux, André Pinatel, Laurent Rossi et bien sûr Jean Benoit Hugues qui est « l'individualiste le plus collectif » qui m'ait été donné de rencontrer !

Un mot aussi pour deux hommes de l'ombre à qui la filière oléicole française doit beaucoup, mais ne le reconnaît pas toujours à savoir Philippe Tillous-Bordes et Romain Nouffert.

Bien sûr, je veux saluer **l'engagement et le dévouement de TOUT LE PERSONNEL DE L'AFIDOL et du CTO qui ne font qu'un dans l'action.** Chacun à son niveau remplit sa mission avec efficacité. Je ne peux les citer tous, mais je ferai deux exceptions une pour Alexandra PARIS qui a porté à bout de bras le Programme Européen de Promotion qui était d'une complexité redoutable, j'avoue que bien souvent, j'ai pensé que nous n'arriverions pas au bout. L'autre exception, c'est pour Patricia BILLIET, la profession n' imagine pas ce qu'elle lui doit, la complexité comptable de nos programmes, la multiplicité des contrôles, le dossier TVA, font peser sur elle une pression que peu serait capable de supporter. **Merci à tous, sans vous l'AFIDOL n'existerait pas !**

Enfin **un dernier mot de remerciement pour celui qui incarne cette filière française depuis près de quarante ans !** Quarante ans de dévouement total aux oléiculteurs et aux mouliniers qui ne l'ont pas toujours remercié de la manière qu'il aurait méritée. Christian Argenson entame sa dernière année à la tête de l'AFIDOL et je peux vous dire que j'ai beaucoup de mal à accepter l'idée de me séparer de lui. J'ai retardé l'échéance au maximum, mais il va bien falloir que je me résolve à le laisser partir sous peine de me fâcher complètement avec son épouse. Son successeur, qui sera choisi d'ici à la fin de l'année, aura un sacré challenge à relever, celui d'être à la hauteur de l'héritage qu'il a construit avec enthousiasme et passion.

**Olivier NASLES**  
**Président de l'AFIDOL**